

Annexe de l'arrêté du 8 juillet 2024

**DOCTORAT**  
**L'école nationale supérieure d'arts et métiers**

Année d'accréditation	durée	Fin d'accréditation
2024-2025	1 an	2024-2025

**Liste des Ecoles Doctorales dans le cadre desquelles l'établissement délivre le diplôme de doctorat**

CDC*	N°	Intitulé	Etablissements co-accrédités en délivrance partagée
8	432	SMI SCIENCES DES METIERS DE L'INGENIEUR	CNAM

\*CDC (champs disciplinaires concernés) : 1 - Mathématiques et leurs interactions ; 2 - Physique ; 3 - Sciences de la Terre et de l'Univers, Espace ; 4 - Chimie ; 5 - Biologie, Médecine, Santé ; 6 - Sciences humaines et humanités nouvelles ; 7 - Sciences de la Société ; 8 - Sciences pour l'ingénieur ; 9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication ; 10 - Sciences agronomiques et écologiques

**Liste des 22 segments professionnels auxquels est rattaché le diplôme de doctorat**

Activités du numérique

Tourisme hôtellerie restauration

Culture, Art, Spectacle

Construction Travaux publics urbanisme

Eau, environnement, développement durable

Santé humaine et action sociale

Industries chimiques et matériaux

Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables

Service aux entreprises et aux collectivités

Industries du matériel de transport

Sécurité défense

Information communication

Activités juridiques et administratives

Industries extractives

Activités financières et immobilières

Industries manufacturières

éducation formation

Sport et activité physique

Agro-alimentaire

Agriculture

Textile, Habillement, Mode

Commerce